RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00025
Numéro SIREN : 817 552 979
Nom ou dénomination : ABADIA

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 11653

PREMIERE EXPEDITION

CSC/ MD - 20200179/ MD

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
Sylvie COHEN
Pierre TOMAS
Elisabeth TRULLU
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS
7, rue Grimaldi
06000 NICE Tél. 04 93 88 20 02

7653

SIGNIFICATION D'UN ACTE DE

NANTISSEMENT JUDICIAIRE DEFINITIF DE PARTS SOCIALES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, et le Sept Septembre

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, Société civile coopérative dont le siège social est Avenue Paul Arène, Les Négadis, 83002 DRAGUIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce de DRAGUIGNAN sous le numéro 415 176 072, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

la SELARL HAUTECOEUR DUCRAY, Société d'Avocats associés inscrite au Barreau de NICE dont le siège social est 30 rue Rossini 06000 NICE, représentée et postulant par le ministère de Maître Marc DUCRAY, Avocat associé inscrit au Barreau de NICE

J'AI Je soussignée, Maître Sylvie COHEN, Commissaire de Justice associée au sein de la S.C.P. Sylvie COHEN, Pierre TOMAS, Elisabeth TRULLU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice dont le siège social est à NICE (06000), 7, rue Grimaldi

SIGNIFIE ET RAPPELE à :

LA SARL ABADIA, Société A Responsabilité Limitée, au capital de 200.000 euros, inscrite au RCS de NICE sous le n° 817 552 979 dont le siège est à NICE, 7 rue de l'Abbaye (06300), représentée par son représentant légal en exercice

1 - Qu'en vertu de :

- Jugement du Tribunal Judiciaire de Nice en date du 22 juin 2023 n° minute 23/580 (RG : 20/04510) signifié à Avocat le 27/06/2023 et à parties le 4 juillet 2023 et définitif en vertu d'un certificat de non appel en date du 18/08/2023

- Rendu entre le créancier (**LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR) et son débiteur (Monsieur Anthony PETIT-FILIPPI)**

2 – Que par les présentes **LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR déclare nantir à titre définitif les parts sociales détenues par**

Monsieur Anthony PETIT-FILIPPI, né le 11 août 1988 à AJACCIO (20090), de nationalité française demeurant 36 boulevard Pierre Sola 06300 NICE.

Savoir les 500 parts sociales portant les n°1 à 500 composant le capital social.

Au rang de son Nantissement Judiciaire provisoire notifié le 03/12/2020 **pour sûreté de la somme**

▪ Principal :	54 075,39 €
▪ Intérêts au taux contractuel de 4.40 % à compter du 24/09/2020 :	6 968,47 €
▪ Indemnité forfaitaire :	3 755,08 €
▪ Intérêts taux légal à compter du 23/11/2020	128,26 €
▪ Article 700 du CPC	2 000,00 €
▪ Frais de signification jugement	72,14 €
▪ Frais de nantissement provisoires de parts sociales	250,93 €
▪ Droit de plaidoirie	13,00 €
▪ Frais de nantissement définitif de parts sociales	mémoire
Soit au total (sauf mémoire)	**67 263,27 €**

Je vous précise que le présent nantissement rend indisponible les droits pécuniaires attachés à l'intégralité des parts ou valeurs mobilières dont **Monsieur Anthony PETIT-FILIPPI** est titulaire.

Je vous fais sommation en tant que de besoin d'avoir à dénommer les actifs sociaux détenus par le débiteur et d'avoir à me faire connaître l'existence d'éventuels nantissements ou saisies antérieures ;

CE A QUOI IL M'A ETE REPONDU :
Par Monsieur CESARI Jean charle gérant de la SARL ARADIA
Je vais remettre le document à mon Avocat qui répondra dans les plus bref
Requis de signer cette réponse : délais.

Dont Acte
SOUS TOUTES RESERVES

Sylvie COHEN Pierre TOMAS
Elisabeth TRULLU
COMMISSAIRES DE JUSTICE
7 rue Grimaldi 1er étage
06012 NICE CEDEX 1

www.huissiers-nice-06-cohentomastrullu.com

☎ : 04 93 88 20 02
🖷 : 04 93 88 01 22
etude@cohentomastrullu.com

CDC IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 5624 A 41 CODE BIC : CDCGFRPP

SIRET 34182087600025
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR77341820876000025

Références à rappeler :
Dossier : 330235 / CRCAM/ABADIA
Service : 6
Responsable : GK
Téléphone: 0493889071
Mail : kg@cohentomastrullu.com

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :

Emol. Art R444-3 C Com.	51.06
Transp. Art A.444-48	7.67
Total H.T.	58.73
Total TVA	11.75
Affr. Art A.444-48(1)	1.66
Total Euros TTC	72.14

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

Signification

Ce document établi à la requête de : CRCAM PROVENCE COTE D'AZUR .
a été remis :
PAR CLERC ASSERMENTE DONT LES MENTIONS SONT VISEES PAR MOI SUR L'ORIGINAL

La copie destinée à : SARL ABADIA
7 RUE DE L ABBAYE
06300 NICE

a été remise le : JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023 .

à : **MR CESARI JEAN CHARLES GERANT A.D.**

Ainsi déclaré RENCONTRE EN NOTRE ETUDE 07 RUE GRIMALDI 06000 NICE

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile a été adressée avec une copie de l'acte de signification au plus tard le premier jour ouvrable suivant la date du présent.

Le présent acte comporte TROIS FEUILLES

Visé par nous les mentions relatives à la signification.
Sylvie COHEN

